

POUDRE ANTIDÉRAPANTE



CARBONATE SPÉCIAL

PROPRIÉTÉS : Rend les sols anti-dérapants.
DESTINATION : Entre deux couches de peinture.

CARACTÉRISTIQUES

Composition :	Carbonate de calcium – Calibre 0,35 mm
Densité :	2,7 +/- 0,05
Rendement :	4 m ² /kg
Conditionnement :	25kg - 5kg
Conservation :	12 mois en emballage fermé à l'abri du gel

MISE EN OEUVRE

- 15 minutes après l'application de la première couche de peinture, saupoudrer à refus avec la poudre antidérapante.
- Laisser sécher 12 heures et balayer l'excédent de poudre, puis appliquer une seconde couche de peinture pure.
- Une troisième couche est fortement conseillée (minimum 12 heures après et maximum 24 heures) pour optimiser la résistance à l'usure.

Ne pas appliquer à une température inférieure à + 6°C.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage

Cette fiche a été établie et mise à jour 27/07/2023. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.